

# SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Agréée par le Ministère de l'Environnement depuis le 28 février 1978

Procès-verbal de l'**Assemblée Générale Ordinaire** du 11/10/2018 à 18h45,  
à la Salle Honoré Daumier de Carnoules

**Membres présents ou représentés** : 75, dont 6 votes par correspondance et 11 procurations.

## 0. Ouverture de l'AGO par le Président – Adoption de l'ordre du jour

Laurent Barthe, président, ouvre l'assemblée générale ordinaire et propose l'ordre du jour suivant :

1. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 octobre 2017**
2. **Vote pour le renouvellement du conseil d'administration**
3. **Rapport moral**
4. **Rapport financier 2017 et rapport de vérification des réviseurs aux comptes**
5. **Rapport d'activité**
6. **Nomination d'un commissaire aux comptes**
7. **Budget prévisionnel**
8. **Validation des montants de cotisations 2019**
9. **Publication du bulletin**
10. **Rapports d'activité des commissions**
11. **Résultats du vote pour le renouvellement du conseil d'administration**
12. **Projet associatif**
13. **Questions diverses**

---

## 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 octobre 2017

Le projet de compte rendu avait été publié au premier trimestre 2018 dans le Bulletin de la SHF n°165. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

---

## 2. Vote pour le renouvellement du conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose actuellement de 9 membres élus.

Le tiers sortant est composé de : Pierre RIVALLIN (rééligible) ; Matthieu BERRONEAU, Claude-Pierre GUILLAUME et Franck PAYSANT qui, ayant effectué deux mandats consécutifs de trois ans, et ne sont pas rééligibles.

Sept postes au maximum sont à pourvoir.

Il y a 6 candidats déclarés : Maud Berroneau, Ludivine Quay, Audrey Trochet, Jacques Thiriet, Claude Miaud et Jean-Marie Ballouard. Les professions de foi des candidats ont été envoyées à tous les membres en même temps que la convocation aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire.

Le vote se déroule à bulletins secrets, les résultats seront annoncés en fin de réunion (point 11).

---

## 3. Rapport moral

Laurent Barthe, président, donne lecture du rapport moral ([annexe 1](#)). Mis aux voix, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

---

## 4. Rapport financier 2017 et rapport de vérification des réviseurs aux comptes

Matthieu BERRONEAU, trésorier, présente et commente le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2017; il donne lecture du rapport financier ([annexe 2](#)).

### *Siège social*

Société Herpétologique de France  
MNHN – CP 41  
57 Rue Cuvier  
75005 Paris

### *Siège administratif pour toute correspondance*

Société Herpétologique de France  
c/o Madame Isabelle CHAUVIN  
2014 route de Roquefort  
32360 Peyrusse Massas



Il explique que le rapport de vérification des réviseurs aux comptes n'est plus nécessaire à compter de l'exercice 2017 pour deux raisons : les comptes de l'association sont vérifiés et validés par un expert-comptable, l'obligation légale de nommer un commissaire aux comptes. Il répond aux questions de l'assemblée. Mis aux voix, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

---

## 5. Rapport d'activité

Christophe EGGERT et Myriam LABADESSE, présentent sous forme d'un diaporama un résumé des éléments constituant l'activité de la Société en 2017-2018, qui ont été développés par le président dans son rapport moral ([annexe 3](#)). Mis aux voix, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

---

## 6. Nomination d'un commissaire aux comptes

Matthieu BERRONEAU, trésorier, explique l'obligation pour l'association de faire appel à un commissaire aux comptes à compter de l'exercice 2018, le montant des subventions publiques comptabilisées pour l'exercice en cours dépassant le seuil légal de 153 000 €. Le cabinet Alba Audit (Groupe Athos Conseil – 70 boulevard du Danemark – 82 000 Montauban) a été choisi pour assurer cette mission, d'une durée de 6 ans. M. Aurélien GROSSIAS (70 boulevard du Danemark – 82 000 Montauban) est nommé en tant que commissaire aux comptes suppléant. Mise aux voix, la nomination est adoptée à l'unanimité.

---

## 7. Budget prévisionnel 2019

Matthieu BERRONEAU, trésorier, explique que l'assemblée générale ordinaire vote normalement le budget de l'exercice suivant. Celle-ci ayant lieu à l'automne à l'occasion du congrès annuel, le budget de l'exercice suivant est discuté et validé en conseil d'administration en début d'année. Ainsi, le budget prévisionnel 2018 a été validé pour un montant total de 387 156 €.

Enfin, il précise que le budget prévisionnel 2019 est en construction, et sera présenté lors du 1<sup>er</sup> conseil d'administration de l'année 2019 pour validation.

---

## 8. Validation des montants de cotisations 2019

Matthieu BERRONEAU, trésorier, présente les propositions de modification des montants des cotisations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, discutées précédemment en conseil d'administration, soit :

- Adhésion individuelle - Tarif réduit\* : 11 € au lieu de 17 €
- Adhésion individuelle : 22 €
- Adhésion de bienfaisance (incluant l'abonnement au bulletin) : 70 € et +
- Abonnement au bulletin scientifique de la SHF (même tarif pour tous) : 23 €

*\*Étudiants, moins de 25 ans et demandeurs d'emploi*

Suppression des cotisations suivantes :

- ~~Découverte de la SHF - durée maxi 3 ans : 15 €~~
- ~~Adhésion individuelle (Amérique, Asie, Océanie) : 32 US \$~~
- ~~Abonnement au bulletin scientifique de la SHF - Tarif réduit\* : 17 €~~
- ~~Abonnement au bulletin scientifique de la SHF (Amérique, Asie, Océanie) : 32 US \$~~

Création de la cotisation suivante :

- Adhésion familiale (minimum 2 membres) : 25 €

Il répond aux questions de l'assemblée. Mis aux voix, le montant des cotisations 2019 est adopté à l'unanimité.

---

## 9. Publication du bulletin

Claude-Pierre GUILLAUME, rédacteur en chef, a communiqué le bilan de l'activité de rédaction et de coordination du Bulletin pour l'année écoulée à Laurent Barthe. L'association a édité 4 bulletins en 2017 : n° 161 à n° 164.

Une discussion s'est engagée au niveau du CA pour trouver une solution pour imprimer le bulletin en couleur. Actuellement, les pistes étudiées sont trop onéreuses.

---

## 10. Rapports d'activité des commissions

Plusieurs rapports annuels d'activité ont été présentés (annexe 4) :

- Jean Lescure, pour la commission Répartition,
- Jacques Sacchi, pour la commission Réseau des tortues marines de Méditerranée française (RTMMF),
- Ivan Ineich, pour la commission Outre-mer,
- Stéphanie Thienpont pour la commission Cistude,
- Christophe Eggert, pour les commissions Conservation et terrariophilie
- Mickaël Barrioz, pour la commission Sciences participatives

---

## 11. Résultats du vote pour le renouvellement du conseil d'administration

75 votants présents ou représentés, 73 suffrages exprimés.

Ont obtenu :

Pierre Rivallin :	<b>69 voix, élu, renouvelable en 2019,</b>
Jean-Marie Ballouard:	<b>72 voix, élu, renouvelable en 2019,</b>
Jacques Thiriet:	<b>73 voix, élu, renouvelable en 2020,</b>
Maud Berroneau:	<b>73 voix, élu, renouvelable en 2021,</b>
Ludivine Quay:	<b>73 voix, élu, renouvelable en 2021,</b>
Audrey Trochet:	<b>73 voix, élu, renouvelable en 2021,</b>
Claude Miaud:	<b>73 voix, élu, renouvelable en 2021.</b>

Le nombre de membres élus s'élève à 12, tous les postes sont ainsi pourvus.

La modification des statuts validée au point 2 de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévoit qu'à compter de 2019, le nombre de membres du conseil d'administration passe à 15.

L'élection des membres du bureau aura lieu lors du conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale ordinaire, dès sa clôture.

---

## 12. Projet associatif

Laurent Barthe, président, présente la volonté de la SHF de définir son projet associatif. C'est un besoin identifié par les administrateurs sortants. Nous avons aujourd'hui besoin de définir l'identité de la SHF et ses missions. Il s'agira durant l'année 2019 de mettre en place une méthode pour mobiliser nos adhérents et partenaires afin de co construire ce projet associatif.

Pour ce faire, Ludivine Quay, administratrice a déjà fait savoir qu'elle se chargerait de coordonner ce travail.

---

## 13. Questions diverses

Plus aucune question n'étant soulevée, et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est clôturée à 20 h 25.

Laurent BARTHE  
Président



Matthieu BERRONEAU  
Trésorier

